



Brigitte Desindes (DS)
06.75.09.18.51



Philippe Martin (DS)
06.80.35.93.72



Eric Guerpillon (RS)
06.85.91.05.71

Le 14 Avril 2015

Bulletin (mensuel) d'information d'Avril 2015

Sommaire

1. Elections professionnelles du CE et des DP (mandature 2015-2018)
2. GPEC : Nomenclature des métiers et passerelles
3. Comité d'Entreprise ordinaire du 17 Mars 2015
4. Harmonisation du PEE, réunion du 30 Mars 2015
5. Comité d'Entreprise du 10 Avril 2015, lancement de mandature

1) Elections professionnelles du CE et des DP (mandature 2015-2018)

Nous remercions les nombreux salariés qui nous ont accordé ou renouvelé leur confiance pour ces élections ; ils nous permettent d'obtenir 4 sièges de titulaires et 4 sièges de suppléants au CE (**382 suffrages** pour notre liste, sur un total de 997 votes valables, soit environ **38,5%**, en progression de plus de 5% par rapport aux dernières élections de 2012).

Les deux autres listes obtiennent chacune 3 sièges de titulaires et 3 sièges de suppléants au CE.

Nous obtenons aussi 9 sièges de titulaires et 9 sièges de suppléants aux postes de DP Ile de France et Province, les 2 autres listes en obtenant respectivement 9 et 9, 6 et 6.

Nous sommes fiers de cette position en tête de la CFTC chez Oracle France, position conquise grâce une équipe unie et dynamique. Nous nous engageons maintenant à conserver cette confiance que vous nous avez témoignée pour agir dans l'intérêt de tous au cours de ces nouvelles mandatures de 3 ans. Nous continuerons pour cela à vous informer régulièrement de nos actions à tous les niveaux, par nos divers canaux de communication, dont ce bulletin mensuel.

2) GPEC : Nomenclature des métiers et passerelles

Une réunion a été organisée avec le partenaire Deloitte le 19 Mars 2015 pour examiner les métiers sensibles (voir mapping des métiers par LOB sur le site RH <http://my.oracle.com/content/web/cnt298699>) et les passerelles proposées en regard de ceux-ci. Nous avons fait des propositions d'ajustements et d'améliorations de ces passerelles se traduisant par les propositions et décisions suivantes :

- Au cours des entretiens individuels avec les collaborateurs, seront pris en compte leur OTE et structure de salaire actuels et la structure et "range" (fourchettes basse et haute de l'OTE) du métier cible envisagé, de façon à ce que ceux-ci puissent envisager la passerelle considérée en connaissance de cause.
- Il est important de prendre en compte les éventuelles compétences "Industrie" des collaborateurs, qui peuvent être structurantes pour certains métiers.
- Il nous paraît aussi important de structurer les 141 "soft skills" (compétences personnelles et relationnelles) aujourd'hui identifiées par Deloitte sur la base des éléments fournis par la RH afin d'en réduire le nombre en limitant celles-ci aux réelles compétences clés associées à chaque fonction. Ceci permettra d'affiner les niveaux de difficulté associés aux passerelles envisagées. Ces compétences clés seront analysées puis validées par les référents métiers concernés.
- A ce stade, il nous paraît trop complexe d'identifier de façon exhaustive toutes les compétences produits, "hard skills" (compétences techniques) du fait de l'importance et de la diversité de l'offre Oracle. Cette identification se fera de façon individuelle lors des entretiens, elle prendra aussi en compte le parcours antérieur du collaborateur concerné.

Rejoignez-nous sur notre blog : <http://cftcoracle.blogspot.fr/> et écrivez-nous cftcoracle@gmail.com



Brigitte Desindes (DS)
06.75.09.18.51



Philippe Martin (DS)
06.80.35.93.72



Eric Guerpillon (RS)
06.85.91.05.71

Le 14 Avril 2015

Nous avons procédé aussi à l'analyse précise de certaines passerelles, afin d'en affiner les descriptions et les niveaux de difficulté associés. Nous avons précisé en particulier qu'une personne occupant aujourd'hui un métier donné a en général un parcours type antérieur qui lui permettra plus facilement d'envisager une passerelle vers un autre poste qui ferait partie de ce parcours. Nous avons donné l'exemple d'un sales manager qui a été sales rep dans son parcours, ou celui d'une personne du support qui aurait fait antérieurement du développement.

Nous avons aussi préconisé que soit pris en compte dans l'analyse de ces passerelles le retour d'expérience effectif de personnes qui auraient fait le mouvement correspondant, de façon à apporter une dimension dynamique à ces passerelles.

3) Comité d'Entreprise ordinaire du 17 Mars 2015

- **Présentation des comptes du CE 2014**

La présentation des comptes 2014 du CE est faite par l'expert comptable. Les budgets et subventions des diverses activités socio-culturelles sont présentés de manière détaillée. Sont aussi détaillés les divers postes de fonctionnement dont les plus importants sont dans l'ordre les frais de personnel, les frais d'honoraires des divers consultants qui sont intervenus sur la période (dont ceux d'expertise comptable), les frais de personnel intérimaire, les frais de formation des élus. Du fait de la mise à disposition de cette présentation la veille du CE, nous n'avons pas pu analyser en détail les divers éléments comptables présentés.

Les comptes du CE présentent en fin d'exercice un excédent de 40Keuros. La réserve de budget de fonctionnement est également excédentaire par rapport au budget annuel type de fonctionnement qui est d'environ 370Keuros.

Nous estimons que dans l'exercice de la prochaine mandature un point régulier devra être fait sur les différents postes au cours des réunions de CE ordinaires, pour améliorer la gouvernance et le pilotage de cette gestion.

Certains postes d'honoraires mériteraient un suivi plus fin lors de leur engagement budgétaire ainsi qu'au fil des prestations effectivement délivrées.

- **Présentation du rapport Sextant sur le diagnostic annuel 2014 et prévisionnel 2015 d'Oracle France**

Cette présentation met une fois de plus en évidence le décalage considérable entre le résultat net d'Oracle au niveau Corp., d'environ 29% et le résultat d'Oracle France qui est pour l'année 2014 une perte comptable d'environ 80 Millions d'euros. Il nous est expliqué que c'est un nouveau modèle commissionnaire, les normes US GAAP... qui expliquent cet état de fait. Contrairement à ce que certains ont pu prétendre, ce n'est pas l'impact du plan de préretraite ayant démarré en 2014 qui est responsable de cette perte d'Oracle France car indépendamment de l'impact effectif de celui-ci sur ces comptes, Oracle France aurait quand même déclaré une perte. Il nous est aussi précisé que pour les années à venir, le coût du plan de préretraite ne sera pas supporté par la filiale française car faisant l'objet de provisions de la Corp. pour restructuration au niveau EMEA. Ce qui sera décaissé sera remboursé, sic.

Il est évoqué une fois de plus la capitalisation très faible d'Oracle France, 7,6 Millions d'euros de capital social, liée aussi à ce modèle commissionnaire.

Ce sujet des résultats d'Oracle France a un impact fiscal (Oracle France ne payant donc pas d'impôt en France) et sur la redistribution des bénéfices aux employés via le système de participation requérant que l'entreprise déclare un bénéfice. Cette redistribution des bénéfices via participation et intéressement est un des thèmes importants que nous défendrons au cours de la nouvelle mandature qui démarre.

Nous considérons en effet tout à fait anormal que les salariés d'Oracle France contribuant pour environ 3% du chiffre d'affaires du groupe Oracle, environ 1 Milliard de \$, avec les mêmes règles globales de marge assurées par les process globaux, ne soient aucunement associés à une redistribution des bénéfices du groupe.



Brigitte Desindes (DS)
06.75.09.18.51



Philippe Martin (DS)
06.80.35.93.72



Eric Guerpillon (RS)
06.85.91.05.71

Le 14 Avril 2015

4) Harmonisation du PEE, réunion du 30 Mars 2015

SIACI Saint-Honoré nous a présenté le 30 Mars les résultats de leur dépouillement des offres des six entreprises consultées pour cette opération : Amundi, Natixis, BNPP, HSBC, Axa, Humanis.

La consultation porte sur les deux volets "Tenue de compte" et "Gestion Financière" ; pour cette dernière, l'appel d'offres stipule que les soumissionnaires devront proposer 5 ou 6 FCPEs cibles, avec des niveaux SRRI (risque/performance) de 1 à 6, une offre miroir par rapport à l'existant actuel d'Oracle France. Il est aussi demandé de proposer pour les niveaux SRRI faibles des solutions alternatives (obligations d'état ou privées) à la gestion monétaire, qui s'avère actuellement très peu performante.

- Tenue de compte :

Les divers paramètres de cette tenue de compte ont été analysés, en examinant en particulier les rubriques principales suivantes :

- Plateforme utilisée, intégration et développements spécifiques possibles. De nombreux soumissionnaires s'appuient sur la plateforme Noée ou l'un de ses dérivés.
- Organisation backoffice, plate-forme téléphonique, traitement des flux. Performances et engagements de SLA.
- Communication, capacités de l'outil Web, qualité et sécurité.
- Traitement des flux et transferts, délais et engagements associés

Les 6 soumissionnaires présentent des offres complètes de tenue de compte. Deux d'entre eux, **Amundi et Natixis**, se distinguent par des offres plus développées et intégrant des fonctionnalités intéressantes (eyes tracking et cobrowsing sur site Web, outils de communication évolués ...).

- Gestion Financière :

L'analyse des offres financières fait apparaître des différences d'approche et de stratégie marquées, avec également sur ce point deux offres se distinguant positivement sur de nombreux points, **Amundi et Natixis**. L'analyse des performances passées, respectivement sur les 3 et les 5 dernières années, met ainsi en évidence la disparité Rendement/Volatilité des fonds proposés par les différents soumissionnaires.

Amundi, Natixis et Axa se positionnent en tête des prestataires de l'Épargne Salariale, avec respectivement 40%, 21% et 20% de parts de marché.

L'organisation du transfert du PEE actuel vers la cible est examinée en détail, ainsi que la correspondance proposée entre fonds actuels et fonds cibles.

Les aspects spécifiques liés à une gestion active des fonds proposés, aux fonds à gestion pilotée ou générationnelle sont pris particulièrement en compte dans cette analyse car permettent à long terme une meilleure protection contre les aléas et au final une meilleure performance.

Il est décidé à l'issue de cette réunion de ne retenir que 4 soumissionnaires sur les 6 pour la phase suivante de présentation orale prévue au cours de la semaine du 6 Avril. Ces quatre soumissionnaires sont :

1. **Amundi**
2. **Natixis**
3. **Axa**
4. **BNPP**

Une liste de points spécifiques abordés au cours de la réunion est établie en préparation de ces oraux.



Brigitte Desindes (DS)
06.75.09.18.51



Philippe Martin (DS)
06.80.35.93.72



Eric Guerpillon (RS)
06.85.91.05.71

Le 14 Avril 2015

5) Comité d'Entreprise du 10 Avril 2015, lancement de mandature

La réunion de lancement de la nouvelle mandature a réuni les membres du CE nouvellement élus qui ont procédé aux votes de composition du bureau du CE et des membres des commissions obligatoires associées.

Ont ainsi été élus, à l'unanimité des votants :

- Secrétaire du CE : Anne Arnoult
- Secrétaire adjoint du CE : Samuel Géraud
- Trésorier du CE : Brigitte Desindes
- Trésorier adjoint du CE : Anna Qualano

- Président de la commission Economique : Eric Guerpillon
- Président de la commission Formation Professionnelle : Philippe Martin
- Président de la commission Aide au Logement : Alain Godefroy
- Président de la commission Egalité Professionnelle : Claire Tanguille
- Président de la commission des Marchés du CE : Philippe Martin
- Président de la commission Sport et Culture : Jean-Luc Paris
- Président de la commission Voyages : Frédéric Georgi

Chacune de ces commissions comporte des membres du CE en plus de ces présidents.

- Commission Economique : J.Cahuzac, B.Desindes, S.Géraud, L. Le Hervé, E.Merzouk, V.Vinges
- Commission Formation Pro. : D.Da Fonseca, F.Georgi, L.Le Hervé, E.Merzouk, P.Renot, C.Tanguille, V.Vinges
- Commission Aide au Logement : N.Aurieres-Jobic, I.Chelfaoui, J.Paris
- Commission Egalité Professionnelle : L.De Sulzer Wart, J.Kirsch, P.Renot
- Commission des Marchés du CE : A.Arnoult, I.Chelfaoui, A.Godefroy, L.Le Hervé, A.Qualano
- commission Sport et Culture : I.Chelfaoui, F.Georgi, L.Le Hervé, A.Qualano, P.Renot
- Commission Voyages : N.Aurieres-Jobic, B.Desindes, L.De Sulzer Wart, A.Qualano, C.Tanguille
- Commission Mutuelle/Prévoyance : J.Cahuzac, B.Desindes, S.Geraud
- Commission Télétravail : E.Merzouk
- Commission Paritaire H/F : A.Arnoult
- Commission Mission Red : A.Godefroy

Chacune de ces commissions comporte également des membres en plus, délégués syndicaux ou CHSCT suivant la commission considérée.

Vos responsables et délégués syndicaux, Brigitte Desindes, Philippe Martin et Eric Guerpillon

06.75.09.18.51 06.80.35.93.72 06.85.91.05.71